



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Une enquête sur l'agriculture à temps partiel dans les zones industrielles de l'Italie

Corrado Barberis

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Barberis Corrado. Une enquête sur l'agriculture à temps partiel dans les zones industrielles de l'Italie. In: Économie rurale. N°81-82, 1969. pp. 3-16;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2058>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1969\\_num\\_81\\_1\\_2058](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_81_1_2058)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Quels sont les divers types d'agriculteurs à temps partiel ? Paysans-ouvriers et ouvriers paysans. Comment les dénombrer statistiquement ? L'auteur rend compte d'une enquête inédite réalisée en Italie du Nord essentiellement : une minorité d'exploitations paysannes y est exclusivement agricole. L'alternance d'activités concerne, selon les types de part time, soit le chef d'exploitation, soit sa femme, soit les autres membres de la famille. Quelles raisons expliquent ces différences de comportement ? la structure familiale, le type d'exploitation, l'importance des revenus agricoles par rapport aux revenus extérieurs.

La société civilisée, selon l'affirmation d'A. Smith, tend-elle à une véritable spécialisation des tâches ? On pourrait en douter.

## Abstract

What are the various types of part time farmers ? Farmers-workers and worker farmers. How can they be statistically classified ? The author's report concern an original survey carried out for the most part in northern Italy, where a minority of farm units are exclusively agricultural.

The alternation of activity concerns, according to the type of part time, either the farmer, his wife, or the other members of the family. What are the reasons which explain these differences in behaviour ? composition of the family, the type of farm, the amount of farm income compared with the income compared with the income from the outside occupation.

Does civilized society, in the terms of A. Smith, tend towards a real division of labour ? It can be doubted.

# UNE ENQUETE SUR L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL DANS LES ZONES INDUSTRIELLES DE L'ITALIE

par Corrado BARBERIS

*Secrétaire général de l'Institut national de sociologie rurale de Rome*

Quels sont les divers types d'agriculteurs à temps partiel ? Paysans-ouvriers et ouvriers paysans. Comment les dénombrer statistiquement ? L'auteur rend compte d'une enquête inédite réalisée en Italie du Nord essentiellement : une minorité d'exploitations paysannes y est exclusivement agricole.

L'alternance d'activités concerne, selon les types de part time, soit le chef d'exploitation, soit sa femme, soit les autres membres de la famille. Quelles raisons expliquent ces différences de comportement ? la structure familiale, le type d'exploitation, l'importance des revenus agricoles par rapport aux revenus extérieurs.

La société civilisée, selon l'affirmation d'A. Smith, tend-elle à une véritable spécialisation des tâches ? On pourrait en douter.

*What are the various types of part time farmers ? Farmers-workers and worker farmers. How can they be statistically classified ? The author's report concern an original survey carried out for the most part in northern Italy, where a minority of farm units are exclusively agricultural.*

*The alternation of activity concerns, according to the type of part time, either the farmer, his wife, or the other members of the family. What are the reasons which explain these differences in behaviour ? composition of the family, the type of farm, the amount of farm income compared with the income compared with the income from the outside occupation.*

*Does civilized society, in the terms of A. Smith, tend towards a real division of labour ? It can be doubted.*

Paysans - ouvriers, ouvriers - paysans. Intégration apparente entre deux civilisations — agriculture traditionnelle, industrie moderne — ce contact n'aboutirait-il qu'à une simple juxtaposition de deux activités ? S'agit-il de familles qui développent, grâce à la division du travail entre l'un et l'autre de leurs membres, une stratégie commune de croissance économique, ou bien d'individus cumulant plusieurs professions ?

A cause aussi de ces définitions incertaines, on peut bien affirmer qu'à ce sujet tout a été écrit et le contraire de tout : et que tout venait à propos. De même que le blanc — impression chromatique autonome — est en réalité la suite rapide de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ainsi la silhouette professionnelle du paysan ouvrier se dégage d'une écume d'activités aux contours labiles. Loin d'être un statut, voire une situation définie, elle reflète surtout un « état d'âme » sociologique.

Afin de saisir cette réalité mouvante, même l'imprécision des historiens peut se révéler précieuse. L'un des premiers à parler de paysans-ouvriers fut Michelet, et d'une façon si vague qui honore son génie, à défaut de son titre de professeur. Cathelineau, le généralissime vendéen, « était d'une famille de paysans-ouvriers, fils de maçon et maçon lui-même. Marié et chargé d'enfants, il avait besoin de gagner. *Nécessité l'ingénieuse* lui faisait faire plus d'un métier. Ne maçonant que par moments, il filait dans les intervalles, lui la laine, sa femme le lin. Il allait vendre tout cela au marché » (1).

Peu importe que les multiples gagne-pains du guerrier aient été identifiés par Michelet de façon plus ou moins rigoureuse. Peu importe que le maçon

(1) MICHELET (J.). — *Histoire de la Révolution française*, Livre X, c. V, Ed. Pléiade, Tome II, page 267. D'après G. Walter, qui a rédigé les notes biographiques, Cathelineau n'aurait jamais été maçon.

ait vraiment manié la truelle ou que le paysan ait vraiment labouré la terre. Le tableau est d'autant plus vrai que moins exact, du fait qu'un certain brouillard statistique exprime, dans son âme la plus

authentique, le monde des alternances. Né pour le pinceau de Monet bien plus que pour la palette de Van Gogh, le paysan-ouvrier est un personnage à nuances.

## 1. POUR COMPTER, DEFINIR

L'enquête menée par l'Istituto Nazionale di Sociologia Rurale, à la demande des Chambres de Commerce de Turin, Milan, Brescia, Padoue et Rome, s'inspire de la définition d'exploitation à temps partiel qui a été déjà proposée à un groupe de travail F.A.O. présidé par M. Michel Cépède : « exploitation dont le chef ou les aides familiales ou bien encore toutes ces forces de travail ont d'autres activités professionnelles complémentaires ou dominantes ou exclusives dans l'agriculture ou dans l'industrie-artisanat ou dans le commerce et services ».

On tire de cette définition les précisions suivantes :

1) le *part-time* s'identifie en réalité non pas à l'exploitation mais à la famille qui la dirige ;

2) il est possible de construire un « continuum » de la susdite partialité, selon qu'elle concerne des individus ou des familles, avec une intensité et une modalité d'emploi différentes ;

3) cette « partialité » découle de l'activité des personnes et non pas de la nature de leur revenu. La famille exploitante, qui dispose d'autres rentes, serait une famille au revenu partiellement agricole, mais elle ne pourrait être définie partiellement agricole d'après le temps et le travail accompli ;

4) la « partialité » présuppose une division d'activité entre deux secteurs ou tout au moins entre deux rôles (propriétaires exploitants et journaliers) à l'intérieur de la même profession. Pour petite qu'elle soit, une exploitation dont les forces de travail s'y adonnent exclusivement, ne sera donc pas une exploitation à temps partiel. Ses chômeurs ne seront pas à comper parmi les ouvriers-paysans.

Dans l'application de ces principes, l'Istituto Nazionale di Sociologia Rurale n'a rencontré qu'une difficulté : l'impossibilité d'avoir recours, pour une enquête à échantillons, au fichier des exploitations agricoles classées parmi les exploitations familiales par l'Institut Central de Statistique (ISTAT). De ce fait, c'est grâce à un classement « a priori », établi en tenant compte de l'inscription d'au moins un membre de la famille à la Mutualité agricole, que l'on a divisé les exploitations familiales en trois groupes :

- exploitations *exclusivement* agricoles ;
- exploitations *partiellement* agricoles, mais avec prévalence agricole ;
- exploitations complémentaires ou *accessoirement* agricoles (2).

Il est en effet bien connu que les Mutuelles d'assurance maladie — tout en représentant une impor-

tante conquête du syndicalisme agricole — sont bien loin d'avoir valu à leurs inscrits un rapport entre cotisations et prestations aussi favorable que celui des ouvriers agricoles ou des ressortissants des autres secteurs. Cette situation particulière jointe à maintes autres analogues (allocations familiales par exemple) entraîne une ruée vers les régimes d'assurance non agricoles — ou bien agricoles de type subordonné. Ne restent inscrits dans la liste des agriculteurs que ceux qui ne peuvent prétendre à un régime de prévoyance plus généreux.

Il s'ensuit un paradoxe amusant : ce qui représente un thème de contestation pour le syndicaliste agricole représente une garantie pour le statisticien, puisque aux exploitations inscrites à la Mutualité Agricole correspond une famille dont le chef ou un autre membre est avant tout agriculteur. Par contre, si personne n'est inscrit à la Mutualité, il y a bien lieu de penser que toute la famille tend vers des secteurs non agricoles.

D'après ce principe l'Italie, en 1961, présentait la distribution suivante.

Tableau I  
Exploitations pour lesquelles l'activité principale est l'agriculture, selon les formes d'exploitation

(en milliers) en 1961

Exploitations	Total recensées	S'adonnant principalement à l'agriculture	%
Familles de cultivateurs ..	3.486	1.811	52,0
Familles de métayers ....	478	369	77,2
Avec salariés ...	330	16 (a)	4,8
<i>Total</i> ....	4.294	2.196	51,2

(a) y compris un certain nombre d'entrepreneurs dont les terres sont en métayage (Source : ISTAT : Enquête sur les forces de travail).

(2) Les familles ont été classées :

1° exclusivement agricoles lorsque les conditions suivantes étaient ensemble réalisées :

- a) tous les membres étaient inscrits à la Mutualité Agricole ;
- b) tous les membres avaient travaillé pendant la dernière année exclusivement dans l'agriculture ;

2° partiellement agricoles lorsque, selon les cas,

- a) au moins un membre avait travaillé dans des secteurs extra-agricoles pendant la dernière année ;
- b) au moins un membre n'adhérait pas à la Mutualité Agricole, indice probable d'une activité exercée même dans le passé ;

3° accessoirement agricoles lorsque aucun membre n'était inscrit à la Mutualité Agricole.

Il suffisait de calculer par différence pour conclure qu'en Italie une exploitation agricole sur deux était un complément à l'exercice d'autres activités. Bien sûr ces conclusions sont basées sur un préalable : que les exploitations du recensement soient, bien que minuscules, des exploitations véritables et non pas des lopins de terre abandonnés, simples poumons verts d'une résidence campagnarde ou bien des parcelles cadastrales dont la vie n'est qu'administrative.

Ces réserves sont issues du fait que le décalage entre les exploitations du recensement et les exploitations de la Mutualité demeure parfois assez large même dans les régions (Abruzzes et autres territoires de montagne) qui n'ont ni une tradition remarquable d'industries rurales, ni des masses imposantes de journaliers agricoles auxquels on puisse imputer la propriété d'une maison avec un morceau de terre autour. L'évaluation de ces unités fictives est tout à fait impossible. On peut bien admettre qu'aux 1.675.000 exploitations calculées par différence en 1961 ne correspondent pas autant de situations réelles, mais il semble en tout cas difficile de fixer le nombre des familles des ouvriers-paysans (y compris les journaliers agricoles) en dessous de 1.300.000 ou de 1.400.000 (3).

Afin de mieux saisir la correspondance entre données officielles et données réelles, et leur évolution jusqu'en 1967, l'Istituto Nazionale di Sociologia Rurale a effectué, en sus des cinq enquêtes provinciales par échantillons, valables pour les familles inscrites à la mutualité agricole, une série de petits recensements communaux, adressés surtout aux familles n'adhérant pas à cette forme de prévoyance. Pour 1967, il y aurait donc la répartition suivante :

Tableau 2

Répartition en 1967 des exploitations familiales en propriété et en fermage, par type

(en milliers et en pourcentage)

Provinces	Total (en milliers)	D O N T (en milliers)		
		Exclusives (a)	Partielles (b)	Accessoires (c)
Turin (d) ...	81,5	28,5	21,0	32,0
Turin (e) ...	67,5	28,5	21,0	18,0
Milan (f) ...	25,4	4,2	10,2	11,0
Brescia (g) ...	38,9	10,1	15,2	13,6
Padoue (f) ...	54,6	13,4	19,2	22,0
Rome (f) ...	68,3	12,3	10,0	46,0
		EN POURCENTAGE		
Turin (d) ...	100,0	35,0	25,7	39,3
Turin (e) ...	100,0	42,2	31,1	26,7
Milan (f) ...	100,0	16,5	40,2	43,3
Brescia (g) ...	100,0	26,0	39,0	35,0
Padoue (f) ...	100,0	24,5	35,2	40,3
Rome (f) ...	100,0	18,0	14,7	67,3

(a) Tous les membres de la famille sont inscrits à la Mutualité Agricole.  
 (b) Au moins un membre de la famille est inscrit à la Mutualité Agricole.  
 (c) Aucun membre de la famille n'est inscrit à la Mutualité Agricole.  
 (d) Les exploitations accessoires ont été calculées d'après la différence entre les firmes comprises dans la révision du Recensement agricole 1961, révision qui a été effectuée au printemps 1967.  
 (e) Les exploitations accessoires ont été calculées comme pour (d) mais après déduction de celles purement nominales et des simples jardins ouvriers.  
 (f) Les exploitations accessoires ont été calculées d'après notre évaluation, les données de la révision 1967 n'étant pas disponibles.  
 (g) Voir note (d). La correction des données en suivant la méthode indiquée à la note (e) porte à une faible diminution des exploitations accessoires qui atteindraient 13.000 environ.

Ces chiffres se passent de commentaires : dans ces provinces très urbanisées, une minorité seulement des exploitations paysannes (et même, c'est le cas de Milan ou de Rome, une minorité exigüe) peut être considérée comme exclusivement agricole. Une forte majorité de familles pratique le part-time et ce part-time est nettement extra-agricole (4).

(4) En ajoutant aux familles exclusives celles dont quelques membres travaillent en dehors de l'exploitation mais toujours dans l'agriculture leur pourcentage n'augmente que de 1,2 à 2,6 suivant les cas. En ajoutant aux familles exclusives celles qui ont été classées dans le groupe partiel à cause de quelques membres protégés par d'autres régimes, leur pourcentage n'augmente que de 2 ou 3 points, avec l'exception de Milan (+ 6,3).

(3) L'enquête sur les budgets familiaux menée par la C.E.E. a constaté qu'en 1963-64, 43 % des familles de journaliers agricoles, 20 % des familles d'employés et 9 % de fonctionnaires bénéficiaient d'une auto-consommation de volailles, de porcins, de légumes, etc. Si on applique ces pourcentages à la totalité des familles italiennes on constatera, pour le moins, qu'elle soit, une activité de production alimentaire développée par 2.200.000 ou 2.300.000 familles non agricoles. Il est toutefois vrai que dans ce cas toute production alimentaire autonome est érigée en exploitation agricole tandis que d'après les critères du recensement agricole ISTAT, les jardins potagers, les élevages de basse-cour, etc. ne peuvent être compris dans cette définition.

Mais, puisque les exploitations accessoires sont (tableau 1) estimées en nombre de 2.098.000 on en tire une conséquence très remarquable : la coïncidence presque parfaite entre les deux domaines, celui de l'auto-consommation et celui des paysans-ouvriers d'Italie ne sont pas relayés, comme en France (ou en Allemagne) par cette masse de bricoleurs-amateurs qui atteint dans chacun des deux pays cités, de 5 à 6 millions ! Sur ce saisissant aspect de la civilisation rurale italienne l'auteur se flatte de renvoyer au chap. III du livre *Gli operai-contadini* qui va bientôt paraître aux éditions « Il Mulino » de Bologna.

## 2. LES DIVERS MODES D'ALTERNANCE D'ACTIVITES

*Bien plus qu'alternée de la part du même individu, l'activité est mixte au sein d'une même famille.* Parmi les membres actifs des familles inscrites à la Mutualité (5), l'enquête par échantillon vient de constater un pourcentage d'activités extra-agricoles qui du minimum de Rome (18,4 %) grimpe au maximum de Milan (35,1 %).

Cependant, ceux qui pratiquent le *part-time* au sens strict du mot, c'est-à-dire la présence simultanée dans plus d'un secteur, sont loin de former la totalité. A Padoue, sur 100 membres extra-agricoles des exploitations inscrites à la Mutualité, un cinquième seulement se livre à l'exploitation familiale. Dans les autres provinces ce pourcentage varie entre la moitié et deux tiers (tableau 3). Il s'en dégage une manifestation très typique de la vie rurale d'aujourd'hui ; la présence, au sein d'un même foyer, d'un certain nombre de personnes totalement étrangères à la production de l'exploitation, ou du moins à ses travaux. Ainsi, en permettant à certains membres de s'absenter de l'entreprise commune, l'aïe paysanne de la famille paye probablement le plaisir de garder tout le monde ensemble, de continuer à se voir fréquenter par ses fils ou ses frères non agricoles. Il serait intéressant de savoir si ceux-ci payent à leur famille, avec une partie du salaire, le privilège d'une telle exemption et en même temps de cette présence au même pot et au même feu que leur père.

Père, ce n'est pas par hasard qu'on en parle, puisque ce sont les jeunes gens, hommes et surtout femmes, qui conçoivent les secteurs extra-agricoles comme un escamotage pour vivre en famille, mais sans engagements dans l'exploitation. Dans la province de Brescia, l'âge moyen des personnes des deux sexes, occupées uniquement dans les secteurs non agricoles, est de 26 ans, celui des « part-timers » est de 32 ans. Les personnes qui travaillent dans d'autres exploitations agricoles ont 37,6 ans, les personnes actives seulement sur leur terre sont âgées de 45 ans. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'exploitation familiale, l'âge diminue et l'exemple de Brescia se répète presque partout.

Les hommes acceptent plus facilement le *part-time* dans le sens strict du mot, c'est-à-dire le travail simultané dans plusieurs secteurs. Pour les femmes, au contraire, l'industrie leur donne plus souvent l'occasion de commencer une vie économique parallèle à celle de la famille. Dans chaque province les femmes qui n'exercent pas deux activités consti-

tuent toujours la majorité parmi celles qui travaillent dans les secteurs extra-agricoles. A Milan elles atteignent jusqu'à 80 % et s'approchent à Padoue des 90 %.

Cela ne veut pas dire, en général, que la participation des femmes à la vie de l'exploitation soit faible. A Milan et à Brescia seulement, leur travail atteint le tiers des journées consacrées par la famille à l'exploitation. A Turin, Padoue et Rome, cette proportion est comprise entre 40 et 50 %.

Parmi ceux dont l'activité est accessoirement agricole, le même phénomène se retrouve : la femme travaille beaucoup sur l'exploitation familiale, mais de façon presque exclusive. L'alternance des professions est le privilège de l'homme.

L'homme est parfois le titulaire de l'exploitation inscrite à la Mutualité : 8 ou 9 % à Padoue et Turin, environ 15 % à Milan, Brescia et Rome, ont des activités autres que familiales. Presque toujours le chef qui s'y livre, participe, cependant, à la vie de son exploitation. Son activité extra-agricole concerne souvent, avec une intensité sans pareille, un travail indépendant, réalisé dans le secteur tertiaire. Or, puisqu'ils semblent également attirés par l'agriculture subordonnée, on en déduit que les aides familiaux s'orientent plutôt vers les activités industrielles (tableau 4).

Dans les quatre provinces septentrionales, l'industrie absorbe environ les deux tiers des journées passées en dehors de l'exploitation, aussi bien par les chefs que par leurs aides. A Rome seulement, le secteur tertiaire — fidèle reflet de l'économie capitoline — offre de très grandes possibilités. En effet, le travail indépendant, même féminin, y prend un certain développement.

Les coûts humains des activités extra-agricoles ne semblent pas — dans les cinq provinces — excessifs. La plupart trouve du travail à domicile ou dans leur commune même. Les personnes qui sont obligées de quitter la province, la région ou même l'Italie ne dépassent jamais 25 %. On peut donc estimer qu'au moins trois quarts des extra-agricoles rentrent chaque soir chez eux après un parcours dont la longueur aller-retour atteint en moyenne une vingtaine de kilomètres en province de Padoue ou au maximum une soixantaine en province de Turin. Bien entendu il existe des situations qui sont loin de s'approcher de cette moyenne. Il n'est pas rare de trouver des travailleurs qui, pour se rendre à l'usine ou au bureau, doivent couvrir 50 ou 60 kilomètres seulement dans un sens. En général, cependant, le *paysan passé de la terre à l'usine met moins de temps pour se rendre au travail qu'un employé milanais ou romain se déplaçant d'un quartier à l'autre de la même ville.* Quant aux émigrés dans une autre région ou à l'étranger, un certain nombre travaille

(5) Il s'agit d'ailleurs de pourcentages qui tendent à amoindrir le phénomène. Au cours des interviews, en effet, la grande majorité des membres — même ceux qui d'après les enquêtes ISTAT sur les forces de travail n'ont pas d'activité : retraités, ménagères par exemple — a déclaré travailler dans l'agriculture. Ce qui fait diminuer le pourcentage des membres actifs non agricoles : eux, oui, incontestables.

à mi-temps, et cela ne doit pas nous étonner. Le modèle de *part-time*, même s'il n'est pas trop fréquent mais intéressant, s'en trouve ainsi confirmé : travail actif dans l'exploitation pendant un certain

nombre de semaines et périodes d'absence prolongée. De nombreux maçons, valets — souvent jeunes — recourent à ce type particulier d'alternance.

Tableau 3

Membres et chefs des familles paysannes de 14 ans et plus, selon le genre d'activité exercée (pourcentages)

Provinces	Sexe	Membres (1)			Chefs		
		Pourcentage des extragricoles sur le total des membres actifs	Dont (2)		Pourcentage des extragricoles sur le total des chefs actifs	Dont (2)	
			Agriculture et autres secteurs	Autres secteurs seulement		Agriculture et autres secteurs	Autres secteurs seulement
Turin	M	26,1	73,7	26,3	12,4	96,9	3,1
	F	13,2	43,1	56,9	1,8	100,0	—
	MF	20,1	64,4	35,6	9,3	97,1	2,9
Milan	M	39,2	66,7	33,3	15,3	100,0	—
	F	28,7	20,0	80,0	—	—	—
	MF	35,1	51,6	48,4	13,3	100,0	—
Brescia	M	28,8	65,4	34,6	17,4	55,6	44,4
	F	29,4	41,6	58,4	9,8	75,0	25,0
	MF	29,0	55,4	44,6	15,8	58,1	41,9
Padoue	M	33,6	22,1	77,9	8,9	93,3	6,7
	F	16,5	10,4	89,6	—	—	—
	MF	25,3	18,4	81,6	7,8	93,3	6,7
Rome	M	23,2	64,3	35,7	14,8	89,5	10,5
	F	12,7	46,2	53,8	15,2	80,0	20,0
	MF	18,4	58,5	41,5	14,9	87,5	12,5

(1) Y compris les chefs.

(2) Colonne précédente = 100.

Tableau 4

Caractéristiques des activités exercées en dehors de l'exploitation (pourcentages) (1)

Provinces	Sexe	Membres (2)				Chefs			
		Agriculture	Industrie	Services	Dont activités indépendantes (3)	Agriculture	Industrie	Services	Dont activités indépendantes (3)
Turin	M	11,0	66,9	22,1	33,5	18,9	38,4	42,7	59,0
	F	10,3	63,3	26,4	35,4	49,5	—	50,5	42,6
	MF	10,8	65,7	23,5	34,1	22,8	33,4	43,8	57,6
Milan	M	4,6	58,2	37,2	23,3	9,3	30,7	60,0	60,2
	F	4,0	72,4	23,6	16,8	—	—	—	—
	MF	4,4	63,0	32,6	21,1	9,3	30,7	60,0	60,2
Brescia	M	2,4	71,9	25,7	22,5	2,5	76,9	20,6	24,6
	F	0,2	65,6	34,2	26,1	—	33,4	66,6	50,1
	MF	1,4	69,0	29,6	24,2	2,3	72,9	24,8	26,9
Padoue	M	6,5	68,4	25,1	18,6	17,2	31,6	51,2	55,0
	F	6,2	58,5	35,3	14,9	—	—	—	—
	MF	6,4	65,2	28,4	17,4	17,2	31,6	51,2	55,0
Rome	M	19,1	41,8	39,1	35,7	14,2	48,4	37,4	40,8
	F	9,6	12,8	77,6	65,2	17,3	22,3	60,4	56,3
	MF	16,1	32,7	51,2	45,8	14,9	42,6	42,5	44,1

(1) Pourcentages calculés sur des valeurs arrondies.  
(2) Y compris les chefs.  
(3) Industrie et services = 100.

### 3. LES FAMILLES

*Plus petites, plus vieilles, avec plus de femmes, telles sont les familles dont l'activité est exclusivement agricole. Ces trois critères de grandeur, d'âge et de sexe soulignent la crise qui frappe les familles dans lesquelles l'agriculture est la seule forme de vie : elles sont épuisées par la fuite des éléments les plus dynamiques, les jeunes, les hommes (tableau 5).*

Par la suite, en analysant les moyennes, le jugement de synthèse doit être nuancé. Les familles « exclusives » donnent aussi — avec la presque totalité des tout-petits — un certain nombre des ensembles les plus vastes : à côté du plus massif lot de vieillards, elles possèdent aussi la plus importante

troupe d'enfants. Dans certains cas au moins, l'élément féminin y est plus important, ce qui traduit un succès certain, lorsque cette incidence est par exemple due à la présence de jeunes mariées attirées par l'agriculture.

On s'aperçoit alors que l'étiquette « famille exclusive » couvre deux situations démographiques opposées : a) les familles qui, travaillant sur des exploitations dont le revenu est assez élevé, ont une vie productive et démographique traditionnelle ; b) les familles qui, travaillant sur des exploitations extrêmement misérables, se sont petit à petit retrécies au vieux couple d'époux, auquel manquent naturellement l'envie et l'occasion pour tenter l'aventure extra-agricole.

A ce stade, si l'économiste et le sociologue sont forcés de distinguer et de ne pas se laisser éblouir par cette convergence en une seule manifestation de deux réalités tout à fait opposées, le statisticien n'hésitera pas à proclamer que *les vraies familles agricoles type, c'est-à-dire celles qui présentent la moindre dispersion autour de la moyenne, sont désormais les familles mixtes* (tout au moins dans les provinces industrialisées, considérées dans cette étude). Les mixtes se trouvent en effet au centre d'une ligne dont les extrémités sont occupées par deux segments opposés : les exploitations exclusives.

Familles ? La réalité ne rejoint pas la dénomination officielle. A Turin ou à Milan, en présence de moyennes de 4,2 et de 3,6 personnes pour les exploitations partiellement agricoles, il devient assez ironique d'attribuer le nom de famille à des groupes — les exclusifs — qui comptent 2,7 unités : couples d'époux, avec présence sporadique des fils. Dans certaines zones on ne peut même plus parler de couple. Sur les montagnes près de Turin, la moyenne descend à 1,8. Ce chiffre témoigne de façon impressionnante du grand nombre de personnes seules pour lesquelles la notion statistique de foyer est dénuée de signification.

Une grande partie des familles exclusivement agricoles comprend moins de deux personnes. L'importance de ce groupe est forte (presque 58 % à Turin, 68 % à Milan, 36 % à Brescia, 25 % à Padoue, 37 % à Rome), tandis que les familles partielles de même taille sont moins fréquentes (30 % à Turin, 18 % à Milan, 4 % à Brescia et à Padoue, 23 % à Rome). De plus, à Milan, Brescia et Padoue, les personnes seules n'existent pas dans les exploitations partiellement agricoles.

Naturellement, il n'est pas facile de séparer dans cette réalité démographique, les effets des causes. Certaines familles de grandes dimensions sont peut-être obligées de chercher des emplois non agricoles, tandis que pour d'autres, plus petites, les revenus de la ferme peuvent suffire.

Ces contrastes peuvent nous éclairer : l'unité agricole qui n'a pas acquiescé au compromis avec les autres secteurs, ne compte plus qu'un minimum de membres, celle qui était déjà peu nombreuse est restée telle quelle. La leçon est d'autant plus intéressante que — comme on le verra par la suite — les exploitations de type exclusif ont des dimensions bien plus grandes. On peut en déduire que *l'existence de familles de taille moyenne est plus étroitement liée à la possibilité de trouver des emplois extra-agricoles qu'à celle d'accroître les surfaces mises en valeur.*

L'exercice d'une activité extra-agricole influence aussi la composition des familles d'après le sexe. Les familles exclusivement agricoles ont un pour-

centage d'hommes légèrement moins élevé que les familles exerçant une double activité : c'est donc grâce au travail dans les secteurs secondaire et tertiaire qu'un certain nombre d'hommes peuvent demeurer, tout au moins comme hôtes, dans l'exploitation familiale. Cela est surtout vrai en montagne où — c'est le cas de Brescia — les familles exclusivement agricoles comprennent 58,7 % de femmes, souvent vieilles et parfois seules.

Les familles mixtes qui comptent le plus d'hommes sont toujours aussi les plus jeunes. Voici un nouveau paradoxe démographique de l'enquête : la diminution de l'âge moyen des familles mixtes tient uniquement à une moindre présence de personnes âgées (de 7 à 14 %). A l'inverse, les familles exclusives en comprennent entre 12 et 24 %. En effet, toutes rabougries qu'elles soient, ces familles exclusives hébergent aussi un secteur « enfance » important : de 15 à 28 % selon les provinces. Dans les familles partielles, cette proportion se situe toujours entre 11 et 20 %, il en résulte que ces familles avec activité mixte sont formées en bonne partie de personnes âgées de 14 à 65 ans, et partant actives, tandis que les familles « pures » ont à leur charge un grand nombre de personnes non actives.

Après cette comparaison effectuée entre les deux groupes, à l'intérieur de la Mutualité, passons maintenant aux exploitations accessoirement agricoles : malgré l'étroitesse de la base des quelques sondages communaux, deux tendances, typiques des exploitations partielles, les caractérisent : l'âge moyen des personnes qui y vivent est moins élevé, le nombre de personnes âgées est plus faible, mais on y trouve par contre un plus grand nombre de jeunes que précédemment.

Il n'est donc pas juste de considérer les familles du type accessoire comme le point d'arrivée d'une ligne ou d'un *continuum* démographique qui part des exclusives et passe par les partielles : non seulement leur taille (toujours plus grande que celle des premières, mais plus petite que celle des autres) ne permet pas de retenir cette hypothèse, mais encore les deux types de *part-time* correspondent à deux situations familiales bien distinctes. Dans les familles partiellement agricoles, ce sont en principe les aides familiaux qui travaillent en dehors de l'exploitation. Dans les familles accessoirement agricoles, c'est le chef de famille. Il est permis de penser que le poids des charges familiales pousse à s'engager dans plusieurs activités. On ne peut d'ailleurs conclure que, dans les exploitations accessoires, fleurit une population à aptitude démographique plus poussée que sur les partielles. Ces deux types de famille correspondant probablement à deux stades différents du « métier de père », et cette présence de bébés, signe d'une certaine vitalité, indiquent que le phénomène n'est pas destiné à disparaître de sitôt.

Tableau 5

## Caractéristiques des familles agricoles, d'après leur présence sur l'exploitation

Provinces et communes	Echantillon provincial		Recensement communal		
	Exclusives	Partielles	Exclusives	Partielles	Accessoires
a) dimensions (effectifs)					
Turin - Lanzo .....	2,7	3,6	2,1	3,7	3,4
Milan - Lissone .....	2,7	4,2	2,9	4,3	3,6
Brescia - Gardone V.T. ....	4,0	5,1	3,1	4,2	3,6
Padoue .....	4,9	5,4	—	—	—
Rome - Colonna .....	3,2	3,6	3,5	4,0	3,8
b) âge moyen (années)					
Turin - Lanzo .....	46,5	40,8	47,1	41,1	37,7
Milan - Lissone .....	43,4	39,3	39,2	38,7	35,7
Brescia - Gardone V.T. ....	36,8	34,5	39,3	38,5	38,5
Padoue .....	33,5	33,3	—	—	—
Rome - Colonna .....	40,9	39,1	38,5	38,5	30,5
c) présence masculine (en %)					
Turin - Lanzo .....	49,7	52,3	50,0	52,6	54,0
Milan - Lissone .....	47,7	53,3	52,2	51,9	54,8
Brescia - Gardone V.T. ....	50,3	53,4	57,1	62,7	52,8
Padoue .....	47,7	52,8	—	—	—
Rome - Colonna .....	50,0	53,3	46,7	52,9	50,2
d) pourcentage de personnes âgées de moins de 14 ans					
Turin - Lanzo .....	15,0	12,4	13,2	12,3	16,9
Milan - Lissone .....	21,5	11,0	21,7	11,8	19,8
Brescia - Gardone V.T. ....	23,1	16,8	17,9	1,3	15,6
Padoue .....	28,2	20,6	—	—	—
Rome - Colonna .....	18,1	15,1	19,3	13,2	30,3
e) pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans					
Turin - Lanzo .....	23,6	13,9	25,0	14,2	8,3
Milan - Lissone .....	24,6	10,8	15,2	13,9	8,1
Brescia - Gardone V.T. ....	14,2	9,0	17,9	9,3	11,3
Padoue .....	12,2	7,5	—	—	—
Rome - Colonna .....	16,0	13,8	11,2	9,4	5,8

#### 4. LES EXPLOITATIONS

Aux exploitations exclusivement agricoles sont associées des familles moins nombreuses, mais des superficies plus vastes : ceci fait que le décalage avec les partielles est encore plus sensible en termes de revenu agricole par tête. Quant aux exploitations accessoires, elles sont en moyenne encore plus petites : à tel point qu'on peut les identifier aux surfaces attribuées par le Recensement aux classes de moindre taille (6).

Puisque les exploitations partielles sont en même temps plus petites en superficie mais plus riches en main-d'œuvre (et une main-d'œuvre en pleine force étant âgée de 14 à 65 ans), il est aisé de comprendre les raisons qui les poussent à prendre des activités extérieures. L'activité agricole résiduelle n'y est pas rémunérée de façon adéquate : par rapport aux exploitations exclusives, le revenu d'une journée de travail agricole sur les partielles varie de 57 % à 84 % (à Milan seulement il atteint 101 %).

A ce taux inférieur de productivité-travail ne correspond pas toujours une production inférieure par hectare. Cette dernière est estimée par le nombre des têtes de bovins par hectare dans les régions de l'Italie septentrionale, et par la proportion occupée par les surfaces plantées en cultures riches (verger, vignoble) dans la province de Rome. Or, les différences négatives ne sont jamais très sensibles sur les exploitations en *part-time*, tandis que les différences positives existent aussi bien dans le cas de Milan que de Rome. Dans les exploitations accessoires aussi — bien qu'avec de grandes différences d'une situation à l'autre — la productivité par hectare n'est pas aussi faible qu'on pourrait le croire.

Les auteurs qui ont abordé ce sujet se sont placés dans des sociétés (Etats-Unis par exemple) plus évoluées que l'Italie. Ils ont justement souligné que la réduction des disponibilités en main-d'œuvre commande le choix des cultures dans les exploitations en *part-time* — et leurs rendements aussi. L'un et l'autre ne sont pas les mêmes que sur les *full-time*. L'expérience italienne montre, au contraire, que les unités à mi-temps inscrites à la Mutualité agricole ne se singularisent pas tellement par leurs structures et les résultats qu'elles obtiennent. A cause de leurs dimensions inférieures, elles ne souffrent pas en effet du manque de main-d'œuvre (tout au moins pas plus que les exploitations exclusivement agricoles).

(6) Ceci nous amènerait à conclure qu'en Italie 1961, sur 13 millions 218.000 hectares de surface agro-forestière attribués par le Recensement aux cultivateurs exploitants en propriété ou fermage, environ 1.200.000 sont le lot des ouvriers-paysans. Etant donnée l'approximation de ce calcul, il sera plus prudent de reporter l'évaluation à environ 1.700.000 hectares.

Deux considérations nuancent ces constatations. La première est qu'à Rome un certain rapport existe sans aucun doute entre *part-time* et surfaces plantées, aussi bien dans le cas des cultures « riches » (vignoble, verger) que des cultures pauvres (olivier). Faut-il donc voir dans la culture pérenne, qui ne demande qu'un travail saisonnier, la condition — cause en tout cas et non pas conséquence — du double emploi ?

La deuxième constatation est que, à Brescia, la faible différence existant entre exploitations partielles et exclusives par rapport aux effectifs de bovins par hectare (pas même 10 % en moins) tend à s'accroître si on considère les seules vaches laitières.

Cette différence n'est pas à ignorer car elle correspond à l'expérience classique de l'exploitation en *part-time* : depuis des dizaines d'années les vulgarisateurs nord-américains y constatent et y conseillent de substituer le lait, qui absorbe une nombreuse main-d'œuvre, par d'autres productions moins exigeantes en travail, tel que l'élevage du bétail à viande.

Mais Brescia constitue justement une exception. A Milan les cultivateurs partiels possèdent un nombre plus élevé aussi bien de vaches que d'autres bovins : à Turin et à Padoue, la différence négative enregistrée au total par les agriculteurs partiels est due au bétail à viande : les vaches laitières sont plutôt l'apanage du *part-time*, avec ses excédents (relatifs, bien sûr) de forces familiales de travail qui poussent aux productions plus intensives. Vraiment, on n'a pas l'impression d'escompter les conséquences d'une mauvaise information technique.

Il faut encore ajouter que les exploitations agricoles recourent assez fréquemment à une main-d'œuvre extérieure. Les partielles, naturellement, beaucoup moins que les exclusives, quoique dans une mesure non négligeable. Ce recours à des journaliers, et même à des salariés, n'est pas surprenant. Durant certaines pointes de travail, la main-d'œuvre n'est jamais suffisante. En second lieu, et ceci est valable pour l'emploi des salariés fixes, la famille trouve probablement son intérêt à remplacer un de ses membres — qui va s'embaucher dans d'autres secteurs et gagner davantage — par un valet moins payé. Cela témoigne que, grâce au marché du travail extra-agricole, les cultivateurs savent profiter au moins de quelques aubaines.

En général, la division des familles entre agriculture et autres secteurs ne semble pas avoir pour but l'agrandissement de l'exploitation. Si on laisse de côté les unités créées ou disparues entre 1961 et 1967, pour ne considérer que celles existant au mo-

ment des deux relevés, on observe que dans trois cas (Turin, Milan et Rome) la superficie intéressée par les *part-timers* de 1967 a diminué pendant les six ans. A Padoue leur accroissement est dérisoire. A Brescia seulement il est remarquable et du même ordre de grandeur que celui des exploitations exclusives.

La taille des exploitations partielles n'ayant pas augmenté (sauf dans le cas de Brescia) et celle des exclusives s'étant accrue — très lentement à Milan et un peu plus rapidement à Turin et Padoue — faut-il penser que les plaintes de distorsion du marché foncier lancées si souvent par les cultivateurs exclusifs contre leurs collègues à mi-temps n'ont pas de fondement ? Il est en effet probable que ces derniers représentent, pour l'opinion agricole, *le bouc émissaire* de la véritable concurrence exercée par ceux (industriels, banques, etc...) qui n'ont pas besoin de demander un revenu annuel à l'agriculture.

Dans l'ensemble, le comportement des familles mixtes — inscrites ou non à la Mutualité agricole — paraît, à l'égard de la propriété foncière, bien plus conservateur qu'agressif. Sans nul doute, il suffit de leur présence — encore qu'inexpansive — pour empêcher le remembrement et cette refonte générale des structures qui est d'autre part si urgente et sou-

haitable. A Milan seulement, les exploitations du type accessoire semblent subir, pendant ces six ans, une vraie fonte : d'une bonne moitié, d'après nos évaluations.

A Rome, par contre, la situation ne serait pas trop changée. Même, sur le territoire de Colonna, on assiste à la formation continue d'exploitations accessoires dont les chefs sont relativement jeunes. Comparer Rome à Milan devient alors un jeu de plus simples : dans la capitale du Nord, industrialisée depuis longtemps, avec des traditions de *part-time* qui remontent au 17<sup>e</sup> siècle (7), le cycle des activités alternées est désormais arrivé à la conclusion. Dans la capitale méditerranéenne, où l'industrialisation ne pénètre que récemment les campagnes, la perspective d'un double revenu stimule encore la fantaisie des personnes intéressées aux secteurs extra-agricoles... Au Nord, une économie principalement zootechnique est abandonnée à partir du moment où la famille peut se passer de la vache ou du porc, qui doivent être servis et qui la rivent au sol, sans lui permettre de partir en vacances. Au Sud, une économie arboricole, exercée à l'air libre, sans les odeurs de l'étable, et ne demandant pas une présence et un travail journaliers, trouve de nouveaux amateurs... Hélas ! Cette interprétation a beau être suggestive, elle n'est cependant pas encore confirmée.

---

(7) Le chef-d'œuvre de la littérature classique italienne, dont l'action se déroule en 1630, a justement pour héros un ouvrier-paysan : « Renzo tissait la soie : profession presque héréditaire dans sa famille et jadis assez profitable, déchue maintenant mais non à tel point qu'un ouvrier habile n'y puisse tirer son pain... En sus, Renzo était propriétaire d'une petite ferme qu'il faisait labourer et qu'il labourait lui-même, aux périodes de chômage ; de sorte que, compte tenu de son état social, il pouvait se considérer bien nanti » (A. MANZONI : *I promessi sposi*, chapitre II).

**Tableau 6**  
*Caractéristiques des exploitations, d'après l'activité de leurs familles*

Provinces et communes	Echantillon provincial		Recensement communal		
	Exclusives	Partielles	Exclusives	Partielles	Accessoires
	a) hectares				
Turin - Lanzo .....	5,9	4,4	3,7	4,4	3,2
Milan - Lissone .....	5,5	5,3	5,3	3,3	0,9
Brescia - Gardone Val T. ....	7,7	5,4	11,8	6,6	4,7
Padoue .....	5,8	2,5	—	—	—
Rome - Colonna .....	4,0	3,0	2,9	2,2	0,9
	b) hectares par habitant				
Turin - Lanzo .....	2,2	1,2	1,8	1,2	0,9
Milan - Lissone .....	2,1	1,3	1,8	0,8	0,3
Brescia - Gardone Val T. ....	1,9	1,1	3,8	1,6	1,3
Padoue .....	1,2	0,5	—	—	—
Rome - Colonna .....	1,9	1,2	1,7	0,7	0,4
	c) emploi d'ouvriers (% des expl.)				
Turin - Lanzo .....	27,3	16,4	21,2	17,5	8,6
Milan - Lissone .....	66,6	37,3	18,7	9,0	1,8
Brescia - Gardone Val T. ....	49,4	25,7	—	—	—
Padoue .....	24,0	11,3	—	—	—
Rome - Colonna .....	(1)	(1)	89,1	80,7	60,3
	d) bovins pour 100 hectares				
Turin - Lanzo .....	138,9	122,3	130,5	111,7	103,5
Milan - Lissone .....	128,3	149,8	22,4	79,8	40,7
Brescia - Gardone Val T. ....	137,5	124,9	61,6	29,0	25,5
Padoue .....	127,6	121,1	—	—	—
Rome - Colonna (2) .....	22,7	31,3	78,6	83,9	86,4
	e) vaches pour 100 hectares				
Turin - Lanzo .....	75,8	73,7	92,9	89,3	78,2
Milan - Lissone .....	60,9	72,2	9,1	66,6	27,1
Brescia - Gardone Val T. ....	65,0	45,7	36,4	21,6	16,5
Padoue .....	39,7	70,0	—	—	—
Rome - Colonna (3) .....	10,3	14,2	6,0	13,4	13,1

(1) Données non valables.

(2) Pourcentage des vergers-vignobles sur la surface totale.

(3) Pourcentage des oliviers sur la surface totale.

## 5. LES REVENUS

Si la répartition des exploitations en trois groupes (exclusives, partielles, accessoires) peut être considérée assez exacte, il n'en est pas de même pour l'estimation de leur revenu. Tout d'abord le calcul des superficies est plus approximatif (8), ensuite les valeurs moyennes par hectare sont difficiles à imputer (9), et enfin les revenus concernant l'occupation extra-agricole sont imprécis (10).

Tout en les considérant donc comme provisoires, et encore plus une avant-garde qu'un avant-projet statistique, les séries du tableau 7 mettent en lumière quelques ordres de grandeur que l'on peut définir typiques des provinces industrialisées :

1) *La plus grande partie — ou tout au moins la moitié — du revenu agricole produit par des cultivateurs provient désormais de familles qui ne se livrent plus exclusivement à l'exploitation.*

2) *La plus grande partie — ou tout au moins la moitié — des revenus dont disposent les familles établies sur des exploitations paysannes en propriété ou en fermage ne provient pas de la terre.*

3) Le revenu par tête, dans les familles exclusivement agricoles — à l'exception de Padoue — est bien inférieur à celui des autres familles. Ainsi s'explique, en partie, leur plus faible dotation en immobilisations et en biens de consommation durables, dont la jouissance semble étroitement liée à la présence de revenus extra-agricoles.

4) Le rendement d'une journée de travail reste inférieur sur les exploitations partiellement agricoles, par rapport à ce qu'il est dans les exploitations exclusivement agricoles (à la seule exception de Milan).

5) A côté de l'incorporation de revenu non agricole dans les familles paysannes, les revenus agricoles dans les budgets des familles d'ouvriers prennent un certain relief. A Rome, ce dernier aspect primerait — c'est tout dire — sur le précédent. Voilà confirmé que le revenu agricole disponible n'est pas totalement distribué — même après paiement des fermages — à des personnes actives dans l'agriculture.

★★

En face d'une telle situation, l'affirmation d'Adam Smith, selon laquelle « dans une société civilisée, en général, l'agriculteur n'est pas autre chose qu'un agriculteur, l'industriel n'est pas autre chose qu'un industriel » (11) appartient-elle au passé ou au futur immédiat de nos campagnes ?

---

(8) Les superficies des exploitations inscrites à la Mutualité ont été (dans les différentes régions de montagne, colline et plaine) extrapolées de nos échantillons. En retranchant ces hectares du total ISTAT attribué aux cultivateurs exploitants, on obtient la superficie couverte par les exploitations accessoires. Dans l'ensemble ce procédé a été satisfaisant. A Rome seulement ces évaluations ont dû être corrigées.

(9) Une recherche de l'Istituto Nazionale di Sociologia Rurale (voir l'article de V. SIESTO dans Rivista di Economia Agraria, 1968, n° 2) donne des indications pour différencier à l'intérieur des régions italiennes, la production attribuable aux autres types d'entreprises (métayers, fermes avec salariés, etc.). Même en s'appuyant sur les conclusions de M. Siesto en ce qui concerne la production brute à l'hectare des cultivateurs en général et en corrigeant ces résultats sur la base du nombre de bovins appartenant aux trois groupes d'exploitations (exclusives, partielles, accessoires), il reste néanmoins impossible de savoir si les coûts de production et les amortissements se répartissent de façon homogène.

(10) Ces réserves se réfèrent aussi bien au volume de l'occupation extragricole sur les exploitations accessoires — volume calculé sur la simple base de quelques recensements communaux — qu'à l'argent imputable à chaque jour de travail extragricole dans les différents secteurs. Les barèmes signalés pour le travail dépendant, par les Chambres de Commerce ont été appliqués également aux activités indépendantes.

---

(11) SMITH (A.). — Recherches sur la nature et la cause de la grandeur des nations, Livre I, ch. 1. (Torino, 1948, page 10).

Tableau 7

## Répartition du revenu agricole et non agricole dans les familles paysannes (estimations)

Provinces	Exploitations de propriétaires et fermiers	Superficies (000 ha)	Revenu disponible (en milliards de liras)			Revenu total par tête (en milliers de liras)
			Agricole	Non agricole (a)	Total	
Turin	Exclusives .....	150,0	23,8	—	23,8	331
	Partielles .....	81,0	12,0	20,8	32,8	462
	Accessoires (b) ..	67,0	7,0	22,8	29,8	497
	<i>Total</i> ....	298,0	42,8	43,6	86,4	426
Milan	Exclusives .....	24,5	4,2	—	4,2	365
	Partielles .....	55,5	10,5	12,3	22,8	524
	Accessoires (b) ..	20,0	5,3	14,1	19,4	491
	<i>Total</i> ....	100,0	20,0	26,4	46,4	491
Brescia	Exclusives .....	75,3	14,0	—	14,0	350
	Partielles .....	79,7	14,0	14,5	28,5	368
	Accessoires .....	30,0	2,5	19,0	21,5	413
	<i>Total</i> ....	185,0	30,5	33,5	64,0	378
Padoue	Exclusives .....	77,0	21,6	—	21,6	325
	Partielles .....	49,0	14,0	18,3	32,3	308
	Accessoires .....	27,0	7,4	23,1	30,5	317
	<i>Total</i> ....	153,0	43,0	41,4	84,4	315
Rome	Exclusives .....	75,0	17,0	—	17,0	410
	Partielles .....	40,0	9,5	10,3	19,8	514
	Accessoires .....	65,0	16,5	47,7	64,2	367
	<i>Total</i> ....	180,0	43,0	58,0	101,0	396

(a) Y compris le travail agricole dépendant.  
(b) A l'exception des jardins ouvriers et des résidences rurales.

**ECONOMIE APPLIQUEE (Archives de l'I.S.E.A.)**

T. XXII - N° 3 (Août 1969)

**EQUILIBRE, STRUCTURE  
ET DEVELOPPEMENT**

*SOMMAIRE*

Domenico TOSATO : *Sur la théorie walrasienne de la capitalisation.*

Fritz NEUMARK : *Impôt et Société.*

Guillermo AHUMADA : *Finances du XX<sup>e</sup> siècle et neutralité fiscale.*

Dusan B. LUKAC : *Propriété sociale en économie socialiste de marché.*

Germanico SALGADO : *Le développement et l'intégration de l'Amérique Latine.*

Directeurs : François PERROUX, Pierre TABATONI, Giovanni BUSINO

**INSTITUT DE SCIENCE ECONOMIQUE APPLIQUEE**

11, Boulevard de Sébastopol - PARIS 1<sup>er</sup>